



La ligne de piquetage appartient au syndicat. Pour vous assurer qu'elle est sécuritaire et joyeuse, voici une liste de choses à faire et à ne pas faire.

FAIRE ✓

Suivre les directives de votre chef de piquet.

Signer le registre au début et à la fin de votre quart de piquet.

Garder la ligne en mouvement !

Rester en sécurité et en bonne santé.

Suivre les instructions du chef de piquet pour savoir quoi faire et quoi dire si quelqu'un essaie de franchir la ligne de piquetage.

Respecter le message. Lorsque des passants vous abordent, rester poli, les écouter et se concentrer sur un ou deux des messages du syndicat.

Si quelqu'un est abusif ou violent avec vous, partez et signalez l'incident immédiatement à votre chef de piquet.

Vous habiller convenablement. Apporter des collations et de l'eau.

Amusez-vous !

Suivre les directives des médias sociaux fournies par le comité des communications.

NE PAS FAIRE ✗

Suivre les directives des gardes de sécurité ou des surveillants de piquet.

Tenir pour acquis que votre chef de piquet signera le registre en votre nom.

Empêcher les gens du public d'utiliser le trottoir ou la chaussée en face de la ligne de piquetage.

Vous mettre en danger, en particulier avec des conducteurs hostiles.

Argumenter, menacer ou attaquer les briseurs de grève ou d'autres passants. Rapporter les problèmes à votre chef de piquet.

Parler aux médias. S'ils vous approchent, redirigez-les vers votre chef de piquet – il saura qui sont les porte-paroles.

Parler aux gardiens de sécurité ou aux surveillants de piquet. Ne leur donnez aucun renseignements personnels. Redirigez-les vers votre chef de piquet.

Causer des dommages, planter des clous sur le chemin ou utiliser les pancartes de piquetage comme des armes.

Se présenter à la ligne de piquetage ivre ou drogué. L'alcool et les drogues ne sont pas autorisés sur la ligne de piquetage.

Publier des photos ou des remarques désobligeantes sur votre employeur dans les médias sociaux.